

PUBLIC

Toute personne souhaitant acquérir les compétences nécessaires pour intervenir face à une situation d'accident et contribuer à la prévention dans son entreprise.

OBJECTIFS

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.
- Mettre ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels.

DURÉE

14 heures (2 jours)

NOMBRE DE PERSONNES

4 à 10 personnes

CONTACT

Stéphane SIMON
06 14 21 21 38

CONTENU DE LA FORMATION

01

INTERVENIR FACE À UNE SITUATION D'ACCIDENT

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la ou les victimes
- Faire alerter ou alerter selon l'organisation des secours
- Secourir la victime de manière appropriée

02

SECOURIR DE MANIÈRE APPROPRIÉE

- Saignement abondant, étouffement et malaise
- Brûlure et douleur empêchant certains mouvements
- Plaie ne saignant pas abondamment
- Victime qui ne répond pas, mais respire
- Victime qui ne répond pas et ne respire pas

03

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

- Situer son rôle de SST dans la prévention de l'entreprise
- Repérer les situations dangereuses et contribuer à leur suppression ou à leur réduction
- Informer les personnes désignées dans l'organisation de la prévention



LES + DE LA FORMATION

1

Formation certifiante selon le référentiel INRS

2

Exercices pratiques et mises en situation réalistes

3

Formateur SST certifié INRS

4

Groupe limité à 10 participants

5

Maintien et actualisation des compétences tous les 2 ans

6

Centre accessible aux personnes à mobilité réduite

PRÉREQUIS

Comprendre, lire et écrire en français.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et démonstrations
- Exercices pratiques
- Adaptation possible au handicap

ÉVALUATION

- Épreuves certificatives selon la grille INRS
- Évaluation formative tout au long du parcours
- Attestation de formation

MODALITÉS, DÉLAIS D'ACCÈS ET TARIFS

- Formation professionnelle continue
- Délai : selon la convention de formation
- Tarifs : selon la grille tarifaire
- Passage par bloc : non
- Équivalence et poursuite : non concernées

DOCUMENTS POST-FORMATION

- Certificat SST délivré sous réserve de réussite aux épreuves certificatives
- Attestation de formation
- Évaluation formative en situation professionnelle
- Évaluation sommative selon la grille INRS